

RÉDACTEUR : Rébecca Pustoc'h

SERVICE : DFVE/SVE

DATE : 1er avril 2021

OBJET :

Schéma d'amélioration de la vie étudiante 2021-2025

La loi ESR de 2013 prévoit que l'établissement chargé de la coordination territoriale « *élabore avec le CROUS un projet d'amélioration de la qualité de vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire, en associant l'ensemble des établissements partenaires. Ce projet présente une vision consolidée des besoins des établissements d'enseignement supérieur implantés sur le territoire en matière de logement étudiant, de transport, de politique sociale et de santé et d'activités culturelles, sportives, sociales et associatives* ».

Il repose sur un diagnostic et un plan d'action opérationnel annexé au contrat quinquennal.

Le projet soumis à l'approbation du Conseil d'administration repose sur une démarche partenariale approfondie. Etudiants élus, associations étudiantes, services des établissements, Vice-Présidents et Présidents / Directeurs se sont fortement engagés dans ce processus aux côtés du CROUS. Les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile concernés ont également contribué à établir ce projet.

Le processus s'est déroulé en deux phases :

- *Automne 2019 – été 2020 : Actualisation du diagnostic des besoins d'amélioration.* Bilan du précédent schéma d'amélioration de la vie étudiante 2015-2020, conduite d'une enquête auprès de la population étudiante sur l'ensemble des thématiques concernées (14 900 réponses soit 14 %), groupes de travail thématiques avec les établissements et partenaires, puis groupes de travail dans les Villes Universitaires d'Equilibre. Ce diagnostic a été validé par le COPIL du 25/11/2020.
- *Octobre 2020- janvier 2021 :* groupes de travail d'élaboration de propositions d'amélioration thématiques. Ce projet d'amélioration de la vie étudiante a été validé par les conseils des établissements et par COPIL du 30/03/2021.

Les thématiques traitées sont celles du précédent schéma (accueil-intégration, handicap, logement, santé, restauration, jobs étudiants, se déplacer, culture, sport, engagement étudiant) auxquelles trois nouveaux sujets sont ajoutés : social – précarité, harcèlement – discrimination, éco-responsabilité.

La dimension territoriale (équilibre Ville Universitaires d'Equilibre / Toulouse) et une attention particulière pour certains étudiants (en situation de handicap, internationaux hors conventions de partenariats, doctorants non financés, alternants en double logement...) sont renouvelées. L'égalité femmes-hommes est systématiquement prise en compte.

Le Conseil d'administration est sollicité pour approuver le projet d'amélioration de la vie étudiante 2021-2025 (plan d'action).

Sont transmis en annexe : le plan d'action (pour approbation) et le bilan du précédent schéma / diagnostic (pour information).

*_*_*_*_*_*